



**l'Assurance
Maladie**
RISQUES PROFESSIONNELS

VOTRE INTERLOCUTEUR EN RÉGION

Carsat Retraite
& Santé
au travail
Centre-Val de Loire



2 organismes de prévention, mais qui fait quoi ?

La Carsat

www.carsat-cvl.fr

► La Carsat, c'est la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail de la région Centre - Val de Loire.

Organisme de sécurité sociale, elle remplit 3 missions :

- La gestion des retraites,
- L'accompagnement des personnes en difficultés du fait de leur état de santé ou de leur âge,
- La tarification et la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles.

La Carsat, c'est aussi :

- 850 salariés,
- 5,6 milliards de prestations versés.

Focus sur la mission de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles

En matière de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (AT/MP), la Carsat est aux côtés des entreprises. Ses experts en santé et sécurité au travail, contrôleurs de sécurité et ingénieurs-conseil, accompagnent et conseillent les entreprises sur le terrain, pour les aider à préserver la santé et la sécurité des salariés.

Ils leur proposent :

- **des programmes de prévention** liés aux risques les plus fréquents et coûteux pour la société (troubles musculosquelettiques, chimiques, chutes...),
- **un appui technique** dans l'évaluation des nuisances physiques et chimiques,
- **des formations**,
- **des outils et une documentation technique** conçus avec l'appui de l'INRS (Institut national de recherche et de sécurité),
- des **subventions destinées aux TPE/PME** :
 - les **subventions prévention TPE** pour les entreprises de 1 à 49 salariés,
 - les **contrats de prévention** pour certains établissements de 1 à 199 salariés.

Concrètement, ces aides permettent de financer :

- **l'achat d'équipements**,
- **des diagnostics et des formations en prévention.**

Le montant de **l'appui financier accordé par la Carsat** varie de **15 à 70 % de l'investissement.**

En 2020 :

- **3,87 millions €** ont été versés au titre des **incitations financières à la prévention**,
- **167 interventions** ont été réalisées par le **centre de mesures physiques (Circop)**,
- **189 stagiaires** ont été **formés** aux démarches de prévention.

Illustration : un appui technique et une aide de 46 500 € accordés par la Carsat à l'entreprise Daudin pour l'aider à protéger la santé de ses salariés et assurer leur sécurité

En 2021, l'entreprise Daudin a bénéficié d'un **contrat de prévention**.

Concrètement, ce contrat a permis à l'entreprise de bénéficier d'un **accompagnement sur-mesure de la Carsat** et des **conseils d'un préventeur** pour **mettre en place un dispositif efficace d'aspiration des poussières à la source afin de prévenir le risque de cancers professionnels** dans l'atelier de résine composite. Les activités de ponçage et de pulvérisation de fibres de verre génèrent en effet des poussières volatiles et des émanations de solvants potentiellement cancérigènes.

L'entreprise a ainsi pu procéder à :

- la mise en place d'une **captation des émanations liées à l'utilisation des produits solvantés types Gel-Coat et autres composites** dans un bâtiment existant,
- l'achat d'un **système d'aspiration type parois aspirantes verticales et compensation par CTA**,
- l'achat et la pose d'**extracteurs hélicoïdaux avec compensation en air extérieur en partie basse au moyen de registres d'air de compensation**,
- l'achat de **2 tables de ponçage aspirantes POLIEX raccordées à un groupe d'aspiration et filtration ATEX**.

Cet **investissement a été financé à hauteur de 30 % par la Carsat**, soit un montant global de **46 500 euros** accordé à l'entreprise.

Ce dispositif complet d'aspiration préconisé par la Carsat a également permis de prévenir le risque d'incendie et d'explosion (ATEX) lié à l'accumulation de poussières combustibles dans l'atelier de ponçage.

Une fois le matériel installé, les **experts du Circop**, Centre de mesures physiques interrégional de la Carsat, sont intervenus pour effectuer différentes **mesures et relevés**, afin de vérifier la **conformité** de l'installation et l'**efficacité** de l'aspiration des poussières et émanations de solvants.

A cette occasion, en accord avec l'entreprise, ils ont également vérifié l'efficacité de l'aspiration des bras aspirants de soudure déjà en place dans l'atelier métallurgie, afin de s'assurer qu'elle était conforme aux valeurs réglementaires et donc efficace pour protéger la santé des salariés.

Enfin, la cheffe d'entreprise a pu bénéficier d'une **formation à la sécurité au travail animée par les préventeurs de la Carsat**.

Grâce à la mise en place de ce système d'aspiration efficace et conforme, **l'entreprise DAUDIN assure désormais un bon niveau de sécurité à ses salariés et protège leur santé**.

Elle a également amélioré leurs conditions de travail : les salariés ne sont, par exemple, plus obligés de porter des masques de protection respiratoire toute la journée.

En outre, conformément aux principes généraux de prévention, **le système de protection mis en œuvre est collectif**, contrairement au masque qui n'est qu'une mesure de protection individuelle.

La formation suivie par la cheffe d'entreprise, Stéphanie Jagu, lui a permis de découvrir l'étendue du champ d'intervention de la Carsat auprès des entreprises.

Elle a donc recontacté la Carsat afin d'être accompagnée, en 2022, sur d'autres problématiques en lien avec :

- les chutes de hauteur,
- l'éclairage,
- le chauffage,
- et les manutentions de charges.